

**PROGRAMME 122
DOTATION DE SOLIDARITÉ**
**en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements
touchés par des événements climatiques ou géologiques**

DÉCLARATION DE COMMENCEMENT D'EXECUTION

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1613-6 et R.1613-3 et suivants.

Je-soussigné(e)

.....
(Nom et Prénom)

Maire ou président(e) ⁽¹⁾ de

(Nom de la collectivité ou de l'EPCI)

bénéficiaire d'une subvention de

..... €, attribuée le,
(Date de l'arrêté attributif de subvention)

CERTIFIE

que l'opération permettant la réparation des biens non assurables⁽¹⁾ / assurables⁽¹⁾ endommagés par les intempéries du et subventionnée au titre du programme 122,
(Date des intempéries)

a connu un commencement d'exécution le

.....
consistant en :

.....
(précisez quel a été le premier acte juridique passé : ordre de service, signature d'un devis, d'un contrat et **joindre une copie.**)

IMPORTANT : Le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération, (signature du marché de travaux, bon de commande, ordre de service) constitue son commencement d'exécution.

(1) Rayer la mention inutile

Délais de caducité : l'attribution de la subvention devient caduque si le commencement d'exécution est antérieur à la date figurant sur l'attestation de réception délivrée (art. R. 2334-24 du CGCT), sauf autorisation préfectorale de commencement anticipé.

La collectivité bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans, à compter de la notification de l'arrêté attributif de subvention, pour donner un commencement d'exécution à l'opération et d'un délai de 4 ans, à compter de la date du commencement d'exécution, pour terminer l'opération. **Sauf circonstances exceptionnelles et demande expresse formulée avant l'échéance, ces délais ne seront pas prorogés. Faute d'être respectés, la subvention sera déclarée caduque.**

Fait à

Le

(signature et cachet)

La présente déclaration, dûment complétée et signée, doit être retournée à la préfecture

Préfecture du Var
DCL – BFL – SUBVENTIONS
CS 31209 – 83070 Toulon Cedex